

LSA- Renseignements juridiques

Renseignements juridiques par téléphone avec Marc Schwenninger

LSA propose à ses membres un service juridique propre à l'association. L'objectif de ce service est d'obtenir rapidement et de manière pragmatique un premier renseignement sur les questions de droit de la publicité dans le cadre d'un projet.

Étendue de la prestation :

- Le service juridique se rapporte exclusivement au droit de la publicité. D'autres thèmes, comme le droit du travail, en sont exclus.
- Le premier renseignement téléphonique avec Marc Schwenninger est gratuit. Les renseignements ultérieurs sur le même cas sont facturés
- Marc Schwenninger parle allemand et français.

Procédure à suivre :

- Avant le renseignement juridique, envoyer par e-mail à Marc Schwenninger les données les plus importantes du cas avec d'éventuels visuels ou textes ainsi que la question.
- Ensuite, Marc Schwenninger peut être appelé pour un entretien personnel.

À noter :

- Il s'agit d'un bref avis juridique général par téléphone basé sur les informations fournies.
- Aucun document tel que contrat, conditions de participation, etc. n'est révisé ou rédigé.
- Communication au client : "Une première évaluation juridique orale de l'ASL a révélé que...".

Signification de l'avis juridique :

- L'avis juridique ne remplace pas une expertise écrite et ne doit pas être compris comme une clarification juridique contraignante vis-à-vis du client ou de tiers. Si une telle consultation est souhaitée, elle doit être payée.

Contact

kanzlei@schwenninger.ch

+41 79 793 41 67